



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements psychiatriques

Question écrite n° 91728

Texte de la question

M. Jean-Yves Le Bouillonec attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les revendications de l'intersyndicale des psychiatres publics (IPP) qui était en grève le 28 septembre dernier. Dans le cadre des débats sur le projet de loi "hôpital, patients, santé, territoires" (HPST), elle s'était engagée à prendre des mesures concrètes prenant en compte les spécificités de la psychiatrie. Un an après l'adoption de cette loi, ces mesures se font toujours attendre et les professionnels ont observé une dégradation des conditions d'exercice de leur travail. Ils regrettent notamment la fin des renouvellements des chefferies des secteurs psychiatriques, la désorganisation des secteurs par l'organisation en pôles au sein des établissements ainsi que les orientations sécuritaires et arbitraires des politiques de santé mentale données par voie de circulaire aux préfets. Face à cette situation qui dégrade l'accueil des patients et le traitement de leurs maladies, il lui demande d'ouvrir le dialogue avec l'ensemble des professionnels notamment pour préparer une loi d'orientation de la politique de psychiatrie et de santé mentale.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Le Bouillonec](#)

Circonscription : Val-de-Marne (11^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91728

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 2010, page 11574

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)